



Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N°59

Automne 2016

Communauté de communes

Vie locale

Informations

Lectures

Mairie de Goult - Place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Communauté de communes

Informations.....4

Vie locale

Réunions.....5

Brèves.....8

Actualités10

Échos.....12

Associations.....16

Prochainement.....18

Zoom sur.....20

Informations

Environnement.....22

Lectures

La modernité contre l'archaïsme24

À votre attention

Allo?!.....26

État civil - Le coin du jeu.....27



↳ Aménagements P10



↳ Un bel été 2016 P12



↳ Fête de la Libération P15

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents signés
à la MAISON DE VILLAGE



↳ Dossier ADMR P20

Ont participé à ce numéro :



articles et photos : le comité et la commission
«information et communication»
conception : Sébastien FARGET
impression : L'imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1/01

En quelques lignes...

Avec ce bulletin municipal de rentrée c'est un regard sur l'été que nous avons passé qui est porté.

Dans un contexte national difficile, les drames du mois de juillet nous ont tous profondément marqués, par leur atrocité mais aussi par leur portée symbolique. Ils doivent cependant renforcer notre volonté de défendre nos valeurs et maintenir la cohésion sociale, pour notre pays, pour nos jeunes, les adultes de demain.

Tout au long de l'été notre village a vécu au rythme de ses animations, montrant sa capacité d'innover et de proposer à tous, goultois, vacanciers ou touristes de passage, des moments de convivialité bien appréciés. Les bénévoles et tous ceux qui les accompagnent pour la réussite de ces manifestations méritent nos remerciements pour leurs efforts et leurs réussites.

A l'école c'est avec une nouvelle directrice que les enfants ont démarré cette année scolaire. C'est aussi avec une classe supplémentaire, et donc de meilleures conditions d'accueil et de travail, qu'ils se sont retrouvés. L'ouverture d'une nouvelle classe est toujours une bonne nouvelle ; elle correspond à une augmentation du nombre d'enfants inscrits cette année. Souhaitons que cet effectif soit maintenu dans un an pour pouvoir pérenniser ce nouveau poste.

Le conseil département a entrepris des travaux importants sur la départementale 900 : direction Apt c'est pour réaliser deux tourne-à-gauche à hauteur de la zone d'activité de Pied-Rousset, et direction Avignon, c'est pour procéder à un élargissement de la voie actuelle. Ces travaux assureront une meilleure sécurité sur cette route dont la circulation augmente régulièrement ; il faudra supporter pendant quelques mois les ralentissements bien compréhensibles.

Avec les effets de la loi sur la Réforme Territoriale, les services des transports scolaires dépendent directement de la Communauté de communes. Si pour l'utilisateur rien ne semble changer, ce sont tout de même les relations avec la commune qui s'en trouvent modifiées ; les transferts de compétences continuent leur progression.

Je souhaite à chacun de vous une bonne rentrée, pleine de projets et d'activités.

Didier PERELLO

Les informations relatives à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon sont disponibles sur le site internet (www.paysapt-luberon.fr). Dans le bulletin municipal nous consacrerons à chaque numéro une page abordant une compétence ou un événement d'actualité.

www.paysapt-luberon.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vice Président : Jean AILLAUD



Le parc d'activités économique de Perréal est le pôle emblématique du Pays d'Apt Luberon. D'une superficie de 10 ha, il s'insère, à Apt, dans un environnement exceptionnel qui concilie qualité de vie et activité économique (des grands paysages, un plan d'eau, des espaces de promenade ou de loisirs intégrés). Il est labellisé EcoParc Vaucluse.

Dans une stratégie de développement, la présence dans le parc d'activités Perréal de locaux adaptés, dédié à l'accueil de jeunes pousses, jouera un rôle central : attraction de nouvelles entreprises, animation du tissu économique existant, soutien à la création d'entreprises à partir du potentiel local.

Outre la valeur ajoutée, difficilement mesurable de se faire côtoyer dans un même lieu de nouveaux entrepreneurs, tous confrontés à des problématiques similaires de développement, cet effet networking peut avoir des effets positifs sur les entreprises elles-même mais aussi sur l'écosystème local. C'est pourquoi la communauté de communes a un projet ambitieux de proposer un espace dédié aux start-up au printemps 2017.

Mise en vente de 39 lots viabilisés (eau potable, assainissement, eau brute, très haut débit) au prix de vente de 45 € le m² (hors frais d'acte). Le raccordement au gaz est possible mais à la charge des entreprises.

Contact commercial :

Christelle GAY, directrice du
Développement économique,
04 90 04 04 30

Julie BOVAS, chargée de mission,
04 86 69 26 03



Conseil Municipal du 17 Mai 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Vanessa ROSSI, Natacha CLOCHARD, Françoise PASCAL, Nicolas CARRARA, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN, Véronique MILLE

Etaient absents : Alice PHILIPPE (pouvoir à Vanessa ROSSI), Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Natacha CLOCHARD), Michèle MICHEL (pouvoir à Pierrette DROUARD).

Secrétaire de séance : Vanessa ROSSI.

1. Demande de subvention au titre des amendes de police.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention pour la réalisation d'un trottoir sur la route départementale entre le feu tricolore des écoles et le chemin du stade.

Approuvé à l'unanimité

2. Contractualisation 2016.

Monsieur le Maire propose de solliciter la contractualisation avec le Conseil Départemental pour financer les travaux d'aménagement du nouveau cimetière.

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

3. Demande de subvention au titre du F.R.A.T. : hangar municipal.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la première enveloppe pour la construction du hangar municipal, étant précisé que cette opération ne bénéficie pas d'autre aide.

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

4. Demande de subvention au titre du F.R.A.T. : parking de Lumières.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour l'acquisition d'un terrain à Lumières pour y construire un parking.

Approuvé par 14 voix pour et 1 abstention (M. Martel)

5. Redevance d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire propose de revaloriser le tarif pour cette année 2016.

Approuvé à l'unanimité

6. Désignation d'un avocat pour défendre la commune devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un des requérants a formé un recours devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille aux fins d'annulation du jugement du T.A. de Nîmes et de la délibération d'approbation du PLU, et qu'il convient donc de désigner un avocat pour défendre la commune dans ce nouveau contentieux.

Approuvé par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Martel, M. Heckmann et Mme Mille)

7. Modification du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'apporter des adaptations au PLU communal pour tenir compte des modifications apportées par ces lois au Code de l'Urbanisme, pour rectifier quelques erreurs matérielles et pour corriger les dispositions de l'article U1 6 du règlement qui a été annulé par le Tribunal Administratif de Nîmes.

Approuvé à l'unanimité

8. Attribution d'un logement communal.

Monsieur le Maire présente au Conseil la candidature qui a été retenue pour le logement de la Gloriette.

Approuvé à l'unanimité

9. Modification des statuts du Syndicat intercommunal du collège du Calavon.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir s'exprimer sur le projet de modification des statuts et sur la pérennisation du Syndicat Intercommunal Collège du Calavon qui a en charge les équipements et installations sportives du collège du Calavon.

Approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions (M. Martel et M. Heckmann)

* * * * *

Conseil Municipal du 25 Août 2016

Etaient présents : Didier PERELLO, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Alice PHILIPPE, Michèle MICHEL, Natacha CLOCHARD, Françoise PASCAL, Nicolas CARRARA, Thierry MARTEL, Véronique MILLE.

Etaient absents : Gérard CHABAUD (pouvoir à M. Perello), Aimé GIRARD (pouvoir à M. Ferraz), Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Mme Clochard), Vanessa ROSSI, Alain HECKMANN (pouvoir à M. Martel).

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1. Acquisition d'un terrain quartier la Mayette.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 15 juin 2011 portant acquisition pour l'euro symbolique d'une parcelle située au quartier la Mayette appartenant à Mme Joëlle MAUREL. La vente n'a jamais été réalisée depuis cette date et, afin d'établir enfin l'acte authentique, le notaire a besoin d'une nouvelle délibération.

Approuvé à l'unanimité

2. Renouvellement du bail d'un local professionnel à la Gloriette.

Monsieur le Maire expose au Conseil que le bail professionnel du cabinet dentaire que la commune loue à la Gloriette est arrivé à expiration le 29 février dernier à l'issue d'une durée de 10 ans. Il est proposé de le renouveler pour une durée identique.

Approuvé à l'unanimité

3. Convention avec le Centre social Lou Pasquié pour les T.A.P.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la mise en place en septembre 2014 à l'école des temps d'activités périscolaires, en liaison avec le Centre social Lou Pasquié. Le fonctionnement de cette deuxième année s'est révélé satisfaisant et la coopération avec le Centre Lou Pasquié va être reconduite. Le nombre d'animateurs reste de 6, compte tenu du nombre d'enfants inscrits ; 3 animateurs sont issus du Centre social, 3 sont recrutés directement par la commune. Une nouvelle convention d'objectifs est donc proposée pour la mise à disposition de personnel, celle concernant les locaux mis à disposition par la commune restant inchangée.

Approuvé à l'unanimité

4. Demande de subvention pour la mise en accessibilité des écoles.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 11 avril 2016 portant demande de subvention pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, au titre de l'aide exceptionnelle de l'Etat en faveur de l'investissement public local. Il précise que le Département peut accorder une aide spécifique pour les écoles et propose de la solliciter pour la mise en accessibilité de ces locaux scolaires.

Approuvé à l'unanimité

5. Modification du tarif de la garderie du matin.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la mise en place en 2004 d'une garderie le matin pour les élèves scolarisés à Goult dont les deux parents travaillent. Cette garderie répond manifestement à un besoin puisque le nombre d'enfants la fréquentant n'a cessé d'augmenter pour atteindre 41 inscriptions prévues à la rentrée de septembre 2016. Compte tenu des taux d'encadrement à respecter, il va être fait recours à deux personnes supplémentaires pour surveiller les élèves. Monsieur le Maire propose au Conseil, pour équilibrer les coûts, d'augmenter le tarif de la garderie de 30 € par trimestre à 45 €.

Approuvé par 13 voix pour et 1 contre (Mme Philippe)

6. Subventions aux associations.

Monsieur le Maire expose au Conseil les demandes de subvention l'association des conciliateurs de justice à hauteur de 50 €, et du Football Club Luberon à hauteur de 500 €.

Approuvé à l'unanimité pour l'association des Conciliateurs de justice.

Approuvé par 7 voix pour, 1 abstention (M. Chabaud) et 6 contre (M. Carrara, M. Chabowski, Mme Clochard, Mme Michel, Mme Pascal, Mme Philippe) pour le Football Club Luberon.

7. Avis sur la dissolution du Syndicat des transports scolaires en pays d'Apt.

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande formulée par Monsieur le Préfet sur le projet de dissolution au 31 août 2016 du Syndicat des transports scolaires en pays d'Apt, en application du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale du Vaucluse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

8. Convention tripartite avec le Département de Vaucluse et la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon pour l'organisation du ramassage scolaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil que, suite à la dissolution des syndicats de transports scolaires, la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon a reçu du Département une délégation pour l'organisation du transport scolaire. Le fonctionnement du ramassage scolaire de Goult ne sera pas affecté par cette nouvelle organisation, les inscriptions et le circuit restant du ressort de la commune.

Approuvé à l'unanimité

9. Tarif du ramassage scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil de maintenir le tarif actuel de 60 € / an, sachant que la différence devra être versée par la commune à la CCPAL.

Approuvé par 13 voix pour et 1 contre (Mme Philippe)

10. Décision modificative n° 1 au budget des transports scolaires.

Monsieur le Maire expose au Conseil que, suite à la modification de l'organisation du ramassage scolaire, le montant payé par les familles à la commune pour ce service doit être reversé au Conseil Départemental de Vaucluse et ce dès cette année scolaire 2015-2016. Monsieur le Maire explique donc qu'il convient de prendre une décision modificative au budget primitif des transports scolaires, cette dépense n'ayant pas été prévue.

Approuvé à l'unanimité

11. Décision modificative n° 1 au budget communal.

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de la Trésorerie de Gordes pour régularisation d'opération et propose, dans la cadre de cette décision modificative au budget primitif, de réaliser divers ajustements prenant en compte des recettes supplémentaires et des dépenses imprévues.

Approuvé à l'unanimité

12. Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon prend en charge, à compter de cette année, l'adhésion à la Mission Locale du Luberon. Le montant de cette adhésion, calculée au nombre d'habitants, s'élève à 525 € et représente donc un ajout de charge de la commune envers la CCPAL.

Approuvé à l'unanimité

* * * * *

Les permanences à Goult

Maire et adjoints

Sur rendez-vous, contactez le secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Le C.C.A.S

Sur rendez-vous, avec Madame Michèle DIDIER à la Maison Domitia bureau du premier étage (entrée rue de la République en face de la poste), contactez le secrétariat de mairie.

L'A.D.M.R

Le bureau de l'ADMR est ouvert au public le **jeudi de 10h à 12h** à la Maison Domitia (Tél. : 04 90 72 38 15 - goult@fedes84.admr.org).

Aide juridique fiscale et administrative

Le **vendredi de 9h30 à 12h** à la salle Domitia par l'association « du jeu dans les roues »
tél. : 06 09 500 300.

www.dujeudanslesroues.com 

Info santé

LA MAISON MEDICALE DE GARDE aux Urgences du Centre Hospitalier du pays d'Apt

A la Maison médicale, un médecin de garde assure la permanence de soins relevant de la médecine générale ; il oriente, si nécessaire, le patient au service des urgences où un médecin urgentiste prend en charge les pathologies plus lourdes et les urgences vitales. **HORAIRES D'OUVERTURE EN ACCES DIRECT** : du lundi au vendredi de 20h30 à 22H30. Le samedi de 15H à 18H et de 20h30 à 22H30, le dimanche et jours fériés de 10H30 à 12H30, de 15H à 18H et de 20H30 à 22H30 - Tél. : 04 90 04 34 00. ■

Pierrette Drouard (adjointe aux affaires sociales)

La médiathèque municipale

Notre bibliothèque devient municipale à la suite d'une réorganisation des services communaux. A cette occasion la maison de village fusionne avec la bibliothèque afin d'offrir au public différents services en un même lieu. Cette nouveauté, outre de réaliser des économies de fonctionnement, va permettre à la médiathèque d'être ouverte plus souvent. C'est également une harmonisation de statut avec toutes les bibliothèques et médiathèques des villages voisins avec qui nous travaillons en réseau depuis trois ans.



Les bénévoles de l'association, qui ont longtemps oeuvré dans notre village pour assurer le bon fonctionnement du service, continueront de participer à l'animation de la bibliothèque.

La médiathèque est ouverte (sauf cas exceptionnels comme le jeudi après-midi durant les temps d'activités périscolaires) du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Au plaisir de vous y rencontrer bientôt ! ■

Les jeunes sportifs du collège Vallée du Calavon

Cette année 2016 a vu des collégiens goultois participer aux championnats de France de plusieurs disciplines (cross, course d'orientation, VTT, raid et danse).

En effet, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire, plusieurs élèves du collège se sont qualifiés à différents championnats de France UNSS en activité par équipes. Nous saluons la

prestation de Juliette LAUGIER qui a participé aux championnats de France course d'orientation et de VTT. Nous adressons nos félicitations à Robin PICCA MANSUY qui a décroché la certification nationale au championnat de France de VTT en tant que jeune officiel (juge VTT).

Un grand bravo également à Elora FARGET pour sa participation au championnat de France de danse en tant que jeune officiel et qui a été certifiée au niveau national. ■

collège Vallée du Calavon

Le Pôle Emploi d'Apt

Le Pôle Emploi d'Apt est venu à la salle Domitia le jeudi 02 juin afin d'organiser une réunion sur une formation professionnelle. Cette réunion avait pour but de sélectionner des candidats potentiels pour une formation de conducteurs d'engins de chantier. Ce sont donc près de 25 demandeurs d'emploi qui se sont retrouvés en compagnie de Madame Mélissa ROLLAND (de l'organisme de formation de l'Ecole de Conduite Française) et de Madame Lucie PRIET (de Pôle Emploi). Les candidats ont passé une série de tests ainsi qu'un entretien individuel. Il est bon de rappeler que ces réunions sont exclusivement organisées par les services du Pôle Emploi d'Apt. ■

www.pole-emploi.fr

Le conseil municipal des jeunes en ballade

Le mercredi 22 juin, nos jeunes conseillers se sont retrouvés à la gare de Lumières, point de départ d'une petite randonnée à vélo. Dans le cadre de sa volonté à sensibiliser le public à la cause environnementale, le conseil municipal des jeunes a voulu promouvoir un moyen de locomotion propre et écologique, mêlant le plaisir et le sport : le vélo. Entourés d'adultes accompagnateurs, nos chers petits goultois ont effectué le parcours « gare de Lumières – Pont Julien » dans la joie et la bonne humeur. ■

Article : S.F. - photo : Sabrina FEUILLET



La journée à Fontaine de Vaucluse fut un grand succès. Le matin, les enfants du conseil municipal des jeunes ont visité le Musée de la Résistance. Ils ont été motivés par le sujet et ont participé avec enthousiasme au questionnaire qui leur a été proposé. Après un pique-nique au bord de la Sorgue, l'après midi s'est poursuivi par un moment de détente et d'amusement à l'accrobranche. Une journée bien remplie et réussie. ■

Article : PASCAL Françoise - Photo : D.P.



Un peu de civisme !

Depuis la réception des travaux d'aménagements de la rue de la République, les jardinières étaient souvent les victimes des larges pneus de nos véhicules ; les employés communaux ont installé des barrières de sécurité devant la boulangerie pour remédier à cette situation.

Malheureusement, il nous faut aussi remarquer l'incivilité de certains conducteurs à stationner de manière assez anarchique, que ce soit sur la rue de la République à proximité des commerces ou dans le village, ou parfois sur les trottoirs. Ce comportement perturbe le cheminement des piétons ainsi que la circulation, notamment devant la place Saint-Pierre. Nous rappelons que notre village est l'un des rares de la région à pouvoir compter un bon nombre d'aires de stationnement gratuites. Nous avons la chance de bénéficier de la place de la Libération, la place Saint-pierre, la place Jean Moulin, la place des écoles, l'allée de Verdun, l'aire du boulodrome. Alors, nous vous remercions d'appliquer quelques règles de «bonne conduite» afin que tout le monde puisse profiter de notre village en toute sérénité. ■



L'entretien de la commune

Les agents communaux affectés au service technique sont au nombre de quatre. Ces agents ont pour principale mission d'entretenir le territoire communal. Les travaux réalisés vont de la voirie aux bâtiments, des espaces verts aux plantations ; il faut nettoyer, réparer, entretenir, et chacun d'entre nous en constate les résultats au quotidien. Chaque saison offre sont lot de travail, les agents du service technique agissent donc en conséquence afin d'entretenir les espaces verts, les bâtiments communaux, assister techniquement toutes les animations annuelles et bien d'autres encore...

N'oublions pas également le ramassage des encombrants tous les derniers jeudis du mois. Ce service communal, gratuit, permet à tous les habitants qui ne peuvent aller dans les déchetteries d'Apt ou de Coustellet de se séparer de leurs objets volumineux par une simple inscription via le secrétariat de la mairie (04 90 72 20 16). ■



La salle d'exposition

L'année dernière, l'association inter-paroissiale a fait don à la commune du bâtiment jouxtant la chapelle des Hommes. La salle du rez-de-chaussée a subi des travaux de mise en conformité avec l'accueil du public ainsi que des travaux d'isolation. Elle a ainsi pu durant tout l'été accueillir des expositions artistiques. ■

La rentrée scolaire

Et voilà, c'est déjà la rentrée, les belles vacances de l'été sont belles et bien terminées. Nos petits goultois ont retrouvé le chemin de l'école. C'est en effet le jeudi 1^{er} septembre que parents, enfants et enseignantes se sont retrouvés devant la grande porte de l'école communale.

Pour cette rentrée 2016/2017, nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles institutrices : Madame SAMSON Karine (directrice - CP/CE1), Madame ISNARD Claire (GS/CP), Madame AMALELOU Carole (CP/CE1 le mardi puis CE2/CM1 le mercredi, jeudi, vendredi), Madame CHABERT Anne (CM1/CM2), Madame DEQUIDT Delphine CE2/CM1 le lundi et mardi) et Madame GARCIA LEBRETON Béatrice (TPS/PS/MS).

De plus, une nouvelle classe a été créée afin de faire face à l'augmentation d'élèves sur notre commune. N'oublions pas tout le personnel communal attaché aux écoles ainsi que les cantinières qui ne ménagent pas leurs efforts afin de d'offrir aux élèves un service de qualité. Nous souhaitons une bonne réussite à tous les élèves goultois. ■

Article et photo : S.F.



Les temps d'activités périscolaires

Qui dit rentrée scolaire, dit aussi reprise des temps d'activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Depuis la rentrée de l'année 2014, la mairie fait appel au centre social Lou Pasquié afin d'animer par divers ateliers ludiques cette demi journée du jeudi. On compte également la participation d'animateurs engagés directement par la mairie.

Cette année, il a fallu remplacer l'atelier « bibliothèque » animé par Madame Caroline RIZZETTO par une nouvelle animation. Grâce au recrutement de l'association « Cinémanouche », les enfants pourront s'initier aux techniques de l'animation et les mettront en oeuvre avec leurs

propres créations. Les T.A.P. sont divisés en six ateliers qui offrent un choix d'activités le plus large possible comme des séances sportives, artistiques et ludiques. Nous remercions la présence de tous les animateurs sans oublier les ATSEM pour leur dévouement à l'organisation de ces activités. ■

Article : SF - Photo : Hermes NAIT



Soirées d'été en Luberon



Notre école communale a accueilli le samedi 25 juin, la compagnie théâtrale des soirées d'été en Luberon. Pour cette édition 2016, Michel RICHARD nous a émerveillés par sa nouvelle création artistique. Cette animation est le fruit d'une suite de compositions mêlant théâtre, acrobaties et musiques. On comptait la participation et la

collaboration de l'école de Gargas, la périscolaire de Bonnieux, le conservatoire de musique du Pays d'Apt, la compagnie « Ska Barré », la compagnie du « Courcirkoui » et bien évidemment de l'équipe des soirées d'été. Tout ce petit monde, composé d'artistes, a donc offert au public une excellente féerie théâtrale. L'histoire raconte les aventures d'un homme devant remettre une lettre à une personne sans en connaître l'adresse ; mais celui-ci sera aidé dans sa quête par tous les habitants d'un village de Provence.

Voici donc une pièce de théâtre riche en prestations artistiques qui a su capter l'attention du public pendant toute cette belle soirée d'été du samedi 25 juin. Les spectateurs ont chaleureusement remercié tous les artistes par une pluie d'applaudissements ! ■

Article : S.F. - Photo : D.P.

La kermesse

En cette belle journée du 25 juin, l'association des parents d'élèves a organisé une joyeuse kermesse au stade de Canove. Le stade municipal s'est donc converti en un lieu d'accueil pour nos enfants durant toute la matinée de ce samedi. Les parents d'élèves se sont attelés à la tâche afin d'offrir un maximum d'animations aux enfants.

Le stade comptait de nombreux jeux : structures gonflables (rodéo, joute), course de sacs, pêche aux canards, « push-car ». La présence d'un clown sculpteur de ballons a également



émerveillé les plus jeunes. Cette matinée s'est poursuivie par l'organisation d'un pique-nique tiré du sac. L'association des parents d'élèves a clôturé cette animation par la distribution de dictionnaires pour les futurs collégiens de la rentrée scolaire 2016/2017. ■

Article : S.F. - Photo : A.P.E.

La brocante de l'été

Cette année, la brocante a été organisée par le Club des Loisirs « Goult en fête ». Pour cette nouvelle édition, les emplacements ont été recentrés sur la place de la Libération, l'allée de Verdun et une partie de la rue de la République. L'association, grâce à ses nombreux bénévoles, a donc assuré la gestion des places permettant un meilleur accès du village. Comme à l'accoutumée on retrouvait les habitués de ce genre d'animation mais également un public d'amateurs. ■

Article : S.F. - photo : Club des Loisirs





La fête du miel

C'est avec plaisir que notre village a accueilli les apiculteurs de Vaucluse le dimanche 17 juillet sur la place de la Libération. Pour cette 20ème édition de la fête du miel, le syndicat des apiculteurs de Provence a réuni un nombre important d'exposants.

Le public pouvait donc reconstituer son stock de miel afin d'agrémenter les longues soirées d'hiver à venir. Ce marché du miel offre la possibilité de se fournir en divers produits artisanaux dérivés du miel : biscuits, pâtisseries, savons, bougies et bien d'autres encore. Le très célèbre « apimobile »

a toujours autant ravi le jeune public venu assister à l'ouverture d'une ruche. Particularité de cette année, une conférence sur la permaculture au potager a été donnée dans l'après-midi à la salle Domitia. En effet, présentée par Monsieur Frédéric SMET, cette conférence a permis au public de comprendre le concept d'écosystème en équilibre entre production et respect de la biodiversité.

N'oublions pas que les abeilles sont nos amies et que sans elles notre environnement serait chaotique. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe des apiculteurs pour leur dévouement à l'organisation de cette fête du miel. ■

Article et photos : S.F.

Soirée Anniversaire « Jazz à Goult »

L'association « Goult en Music » avait à cœur de fêter les 10 ans du jazz à Goult ce jeudi 4 août avec une soirée très prometteuse. L'ouverture de cette soirée a débuté par quelques notes au piano de la Présidente Catherine Duboscq-Suquet, interprétant en duo avec Jean-Pierre Bertrand, un extrait du générique du film « le grand blond avec une chaussure noire ». Jean-Pierre Bertrand, l'un des plus grands pianistes de boogie-woogie, a pris la suite et enchaîné avec « le blues man » Steve Clayton et le grand contrebassiste Gilles Chevaucherie.

Mais la pluie est venue nous rendre visite et le public, emporté par la musique, a commencé à ouvrir les parapluies pendant les notes de ces grands artistes. L'orage se faisant de plus en plus fort, le public s'est mis à l'abri et malheureusement le concert se termina. La 2ème partie qui devait être pleine de surprises, ne s'est pas déroulée. Cet arrêt brutal nous a laissés un goût amer. Si les orages d'été sont les bienvenus pour les jardiniers ils ne l'ont pas été pour cette soirée.

La présidente a pris la décision de ne plus faire de festival de jazz. Elle pense que ces 10 ans ont été une belle expérience et surtout ont permis de rendre heureux ces fidèles spectateurs pendant toutes ces années. La Présidente adresse tous ses remerciements à Monsieur le Maire de Goult, aux partenaires, aux adhérents, à tous les bénévoles, tous ceux qui ont cru dans cette Association. Il est vrai que cette aventure se termine sur une note humide mais laisse de beaux souvenirs. Merci à toutes et à tous. ■

Article et photo : Catherine Duboscq-Suquet

www.goultmusic.com 



En juin Goult est à la fête !

L'association du Club des Loisirs a offert aux villageois un très beau week-end festif du 24 au 26 juin. Les bénévoles de «Goult en fête» n'ont pas ménagé leurs efforts pour cette organisation, afin d'accueillir et servir un public venu nombreux, notamment à la soupe au pistou du vendredi soir.

En effet, près de 250 personnes ont répondu présentes afin de déguster ce plat savoureux confectionné avec passion par les bénévoles. On comptait de nombreuses attractions aussi bien pour les enfants que pour les adultes : jeux gonflables, combat de sumos, taureau mécanique, mini accro branches et bien sûr le traditionnel concours de belote le samedi matin.

Il faut remercier l'association du bouchon goultois pour l'organisation des concours de boules tout au long de ce week-end festif. Les soirées ont bénéficié d'animations musicales d'une grande qualité assurées par l'orchestre «Eric Roy» bien connu des amateurs de danse. ■

Article : S.F. - Photo : Club des Loisirs

La fête du melon

La fête du melon de Goult qui réunit tous les 14 août les goultois et les estivants est toujours un vrai plaisir à organiser et à offrir au village. Deux cents kilos de melons ont été épluchés, coupés par les membres de l'association et les bénévoles et offerts à tous sur la place du village. Plus de six cent personnes ont dégusté du melon de Goult, goûté aux vins de nos vignerons, mangé des grillades au goût inimitable de ceps de vigne, des frites et dansé avec Lorca.

Merci à l'association Goult en Fête pour sa participation et son aide, merci à tous les adhérents et bénévoles présents et tellement actifs. Nous avons passé une belle soirée, juste un petit moment de joie et de gaieté partagée en famille et entre amis mais qui laisse de si beaux souvenirs au village. Rendez-vous à Noël pour la Petite Pastorale des Goultois. ■

Article et photos : Michèle MICHEL



...haut en couleurs



Un beau souvenir du 15 août

Le 72^{ème} anniversaire de la Libération en Provence a eu lieu au village de Goult en présence de Monsieur Julien AUBERT (député de Vaucluse), Monsieur Maurice CHABERT (président du conseil départemental), de Madame Dominique SANTONI (vice-présidente du conseil départemental), Monsieur Didier PERELLO (maire de Goult) et de Monsieur Gérard MARTIN (président départemental de l'U.F.).

La cérémonie a débuté par l'inauguration d'une exposition à la salle Domitia où le public a pu admirer bon nombre d'objets et de matériels militaires prêtés par le musée de la mémoire militaire de Meyreuil (Monsieur Rémy IMBERT). De plus, on trouvait également des documents d'une grande valeur historique retraçant la vie du Général de Gaulle exposés par l'association des amis du Général de Gaulle (Monsieur Victor NEITO). Ensuite, sur la place de la Libération on pouvait découvrir des véhicules militaires : jeeps, voitures, camions et surtout un magnifique char de type SHERMANN de 35 tonnes datant de 1944 (association Jeep Memory Provence représentée par Monsieur Yves TABUSSO). Cette spectaculaire animation a rassemblé un public de près de 300 personnes.

Monsieur Gérard MARTIN a rendu hommage aux vivants avec une remise de décorations à Messieurs Alain COMBE, André PASCAL, Marc BRUGAL (croix du combattant), André ICARD (médaille d'Algérie), Gilbert ROSSI et Antoine MAS (médaille de bronze de l'U.F.). Ensuite, la cérémonie officielle s'est poursuivie avec le dépôt de gerbes et la minute de silence puis ce fut l'écoute du chant des partisans et de la Marseillaise. Cette animation s'est terminée par le traditionnel apéritif offert à la population suivie d'un banquet à l'ombre des micocouliers de la place de la Libération. ■

Article et photos : L'association



Le 30^{ème} anniversaire du jumelage Goult Guéberschwihr

Au mois de mai dernier, nous étions nombreux à fêter ce grand moment ! Nos amis alsaciens, arrivés le vendredi en fin d'après midi, ont été très heureux de se retrouver avec leurs hôtes dans notre belle salle des fêtes pour un repas commun, après une superbe journée aux Baux de Provence.

La grande équipe du Rio Calaho Country s'est spécialement déplacée pour nous faire une agréable démonstration et permettre à tous ceux

qui le désiraient de s'essayer sur sa bien connue musique du folklore américain. Nous remercions vivement tous les danseurs qui sont venus pour danser et initier les novices lors de cette soirée. Malgré quelques faux pas pour certains, et l'envie de s'affirmer pour d'autres, l'ambiance a été des plus sympathiques.

C'est maintenant avec beaucoup d'impatience que nous attendons le week-end du 1er mai 2017 pour aller, à notre tour, fêter ce trentième anniversaire en Alsace. Réservez dès à présent votre week-end. ■

Article : Le bureau

Association Les Gais lurons

Après deux mois de congés bien mérités, le club des Gais Lurons a repris ses activités depuis le 06 septembre avec une sortie « bouillabaisse » à Carry-le-Rouet.

Aussi, nous vous communiquons le calendrier des activités prévues pour les mois à venir : le 27 septembre, repas dansant à la salle des fêtes, le 12 octobre repas avec Marie D'arnac, le 25 octobre spécialités du Gers, un grand loto

le 27 novembre et le repas des 80 ans prévu le 06 décembre. Une activité supplémentaire est organisée le 02 octobre à la salle des fêtes avec le groupe « Canto Durènço » (comédie musicale). N'oubliez pas de lire vos programmes (distribués uniquement aux adhérents). Pour toutes les activités qui se déroulent à la salle des fêtes, pensez à vous faire inscrire auprès de Monique, Jocelyne ou Jacques. ■

Article : Jacques CONSTANT

Association du Bouchon goultois

C'est le dimanche 03 juillet que nous avons dégusté un super couscous sur le terrain de boules à l'ombre des micocouliers. Une quarantaine de licenciés accompagnés de leurs

épouses ainsi que monsieur le Maire et son épouse étaient présents à ce repas offert gracieusement par le président et les membres du bureau. La journée s'est terminée par un concours de boules amical dans une très bonne ambiance. Alors à l'année prochaine ! ■

Article : Jean-Pierre GREGOIRE

Association du Judo Club Goultois

Les cours ont repris depuis le 13 septembre à la salle de judo (sous les écoles). Aussi, nous vous rappelons l'organisation des activités proposées par le club :

- pour les cours de judo : le mardi et le jeudi, de 17h à 18h pour les enfants de 5 à 8 ans, de 18h à 19h pour les plus âgés,
 - pour les cours de Jujitsu, self défense, Taïso : à partir de 19h pour les adolescents et les adultes.
- Renseignements complémentaires auprès de Madame Lydie MOLINAS au 04 90 72 34 04. ■

Article : Lydie MOLINAS

Qi gong et Taïchi à Goult

Cultiver son énergie, retrouver le calme par le mouvement

La vie est mouvement, changement permanent, transformation... le Qi Gong remet du mouvement en nous, en même temps qu'il nous remet dans le courant de la vie. La respiration, régulière, sans à-coups "porte" nos mouvements avec douceur et ouvre harmonieusement le passage à un autre mouvement, celui de l'énergie vitale, le Qi. Le développement de l'attention ou «présence» unifie le corps et l'esprit, nous offre dès les premières séances, plénitude et joie de vivre. Ces pratiques «corps-esprit», enchaînements de mouvements doux et simples stimulent le flux

d'énergie vitale dans le corps et les méridiens, rétablissant ainsi un équilibre naturel. Le pratiquant se structure autour de son axe vertical, de son centre, s'enracine, se libère des tensions mentales, physiques et vit alors un état de bien-être et de bonne santé. Au sol et en mouvement, nous nous accordons un temps de pause, apprenons à nous relaxer, à respirer, à calmer le mental. Ces cours hebdomadaires sont abordables quels que soient l'âge et la condition physique.

Le premier cours est offert, alors n'hésitez pas à venir découvrir à tout moment de l'année ! Les jeudis à 17h15. Ateliers Taïchi et Qi gong tél. : 06 64 11 88 83. ■

Article et photo : Armelle Derby

L'aïkido à Goult

L'association Aïkido Goult Association a été créée et présidée durant 19 ans par Vincent Mariani, passionné par cette discipline. Notre ami nous a quittés en janvier dernier et en sa mémoire, le club poursuivra ses activités à la rentrée prochaine sous la responsabilité de la nouvelle présidente Delphine Mira.

L'aïkido est un art martial basé sur la non opposition des forces, la recherche du déséquilibre par des mouvements en spirale. Il se pratique à mains nues et avec des armes (bâton Jo et sabre

en bois Ken). Il est ouvert à toutes et à tous, et aux enfants à partir de 11 ans. Les cours sont dispensés par Agnès Vernet (4°Dan) dans la lignée du maître Roberto Arnulfo (7°Dan), enseignant à l'Isle sur la Sorgue. Comme les années précédentes, les cours auront lieu le vendredi de 19h à 20h30 au Dojo de Goult (salle attenante à l'école). Nous espérons que vous nous rejoindrez sur les tatamis. Le premier cours d'essai est gratuit.

Pour toute information, vous pouvez nous joindre au : 06.76.19.62.45 (Delphine Mira) - 06.95.40.14.85 (Agnès Vernet) ou par mail : d.mira@free.fr ■

A. Vernet et D. Mira

Les Randonneurs des Restanques repartent sur les chemins...

Voilà une nouvelle rentrée qui s'annonce bien puisque nous allons faire une escapade en train sur la côte bleue... et que nos épicuriens seront certainement heureux de la journée « Vendanges des Chefs ».

Ceux qui suivent notre actualité sur notre site www.randogoult.com ont pu voir nos « extras » du mois de juillet, qui, malgré la chaleur, ont été très appréciés d'autant que sur le plateau de Sault, au final, il fait toujours bon. La rentrée est toujours synonyme du plaisir à nous retrouver et accueillir de nouvelles inscriptions donc, si marcher et découvrir de superbes sentiers vous tentent, vous êtes les

biennu(e)s ! Notre programme et nos conditions sont détaillés sur notre site et vous pouvez nous contacter à : randogoult@gmail.com. L'assemblée générale de notre association se tiendra à la salle Domitia le 30 septembre 2016 – Si vous souhaitez venir nous rencontrer, merci de nous contacter, nous vous enverrons une invitation. A bientôt ! ■



Article et photo : Le Bureau

www.randogoult.com



Les activités à la salle Domitia

Cours de théâtre du centre Lou Pasquié le vendredi de 18h00 à 20h00.

Cours de théâtre «atelier adultes» (Jean-Jacques BONNET) : le lundi de 20h00 à 22h00.

Cours d'informatique de Madame PECCATTE : le jeudi de 14h00 à 15h30.

Permanences de l'association «Du jeu dans les roues» de Madame KARMERE : le vendredi de 9h00 à 12h00.

L'utilisation de la salle de gymnastique

Cours de Madame HOLMES : le mardi de 9h30 à 11h00, le mercredi de 16h45 à 18h00 et le jeudi de 9h30 à 12h00 - à la salle des fêtes le lundi de 16h à 18h et le mercredi de 16h45 à 20h00.

Cours de Madame ROCAGEL : le mardi de 18h30 à 20h00.

Cours de Madame POUGET : le mercredi de 10h00 à 12h00.

Cours de Madame DERBEY (Taichi - Qi gong) : le jeudi de 17h15 à 18h30. ■

Cours d'informatique à la carte à partir de Novembre

Dans le dernier bulletin, vous étiez informés du « service à la carte » proposé pour apprendre à vous servir de votre ordinateur. L'aide à domicile a toujours votre préférence et c'est avec plaisir que je me déplace sur Goult et sa proximité.

Néanmoins, des ateliers sont à votre disposition aux dates suivantes le jeudi à la salle Domitia de 14h à 15h30 sur réservation : 17 et 24 novembre avec comme sujet principal tout ce qui concerne votre boîte mail, 1er – 8 décembre : comment bien ranger ses dossiers pour s'y retrouver facilement et le 15 décembre : comment parler avec ses proches sur Skype et les réseaux sociaux. Comme il s'agit d'une convention passée avec la mairie et d'apprendre concrètement, selon vos besoins, sur votre ordinateur, une participation de 10€ vous sera

demandée à chaque session. Il est nécessaire de venir avec votre ordinateur portable et de réserver car je ne prends que 4/5 personnes par atelier.

Le savez-vous ? Lorsque vous entrez dans l'un de vos comptes en ligne avec un mot de passe (banque, boîte mail etc.) il est important de vous déconnecter (et non simplement de fermer) sinon vous ouvrez la porte aux « petits malins du Web ».



Si vous êtes auto entrepreneur, blogueur, président d'association, chef d'entreprise PME – PMI ou particulier passionné DOC'CP4 Informatique & Communication est fait pour vous. Questions et Réservation : chantal@ambition-et-reussite.com ou 06 71 26 20 20 - <http://ambition-et-reussite.com/doccp4-informatique-communication/> ■

Article : Chantal Peccatte, Coach au Service de l'Individu et de l'Entreprise

Prochainement



En partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon,
Goult participe au Jour de la nuit
le samedi 8 octobre

Conscient des effets de la pollution lumineuse sur l'environnement, la biodiversité et la santé, le Parc naturel régional du Luberon mobilise son territoire en participant à la 8^e édition du « *Jour de la nuit* », qui se tiendra le 8 octobre 2016.

Voulant être actrice de cette soirée de sensibilisation, la commune de Goult accueille une animation pour tous publics.

Depuis 8 ans, l'événement « Le Jour de la nuit » est l'occasion de rappeler que le sur-éclairage de nos nuits entraîne des nuisances sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine. Afin de sensibiliser aux effets de la pollution lumineuse, le Parc naturel régional du Luberon organise cette année plus d'une vingtaine d'animations à l'échelle du territoire et invite les communes à éteindre l'éclairage public.

Le Jour de la nuit est l'occasion pour Goult de se placer sous le signe de l'exemplarité environnementale et de la lutte contre le gaspillage énergétique.

Au programme à Goult

- Extinction symbolique de l'éclairage public du village et du hameau de Lumières à partir de 20h, heure nationale d'extinction.

- Randonnée nocturne « L'esplanade des astronomes »

RDV à 18h à la mairie

Guidés par Olivier Léonard, accompagnateur professionnel, vous monterez jusqu'à l'Esplanade des Astronomes et pique-niquerez au coucher de soleil. Puis court trajet en covoiturage jusqu'au point de départ de la randonnée dans les collines qui dominent le village. Boucle pédestre jusqu'en haut de la colline de la Gardi, qui réservera de belles vues nocturnes sur la plaine de Gordes et les Monts de Vaucluse, et observation de Goult lors de l'extinction. Au retour jeux de lumières avec des bougies puis fin de randonnée à la frontale.

Informations pratiques : uniquement sur réservation (nombre de places limitées) au 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr

A noter : pas de difficulté technique, niveau facile. Prévoir : bonnes chaussures de marche, de l'eau, pique-nique, un vêtement chaud et coupe-vent, frontale pour le retour et une bougie par personne type chauffe-plat. Matériel photo nocturne pour les amateurs !

Retrouvez l'ensemble de la programmation Le Jour de la nuit en Luberon sur www.parcduluberon.fr

Renseignements : 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr ■

Un programme d'animations proposé dans le cadre de :



www.parcduluberon.fr 

...l'ADMR Goult Roussillon Association d'Aide à Domicile

L'association ADMR de Goult-Roussillon a pour mission de proposer des Aides à Domicile qui apportent une aide et un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, en particulier auprès des personnes âgées. Les interventions peuvent être ponctuelles ou permanentes selon les besoins.

En fonction de votre état de santé, de vos conditions de ressources, de votre âge, tout ou partie des frais peuvent être pris en charge par les caisses de retraite, les mutuelles ou le Conseil Général (dans le cadre de l'ADPA, Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Les dossiers sont à demander soit auprès des caisses de retraite, des mutuelles (éventuellement par l'intermédiaire de PADMR), soit auprès de la mairie de votre lieu d'habitation pour l'ADPA.

Le siège social de l'Association est à la Mairie de Goult et le numéro de téléphone est le 04 90 72 38 15 où vous pouvez laisser un message (en cas d'urgence vous pouvez appeler le 04 90 72 60 95). **Une permanence est assurée au bureau de l'association, place Saint Pierre à Goult le jeudi matin de 10h à 12h.**

Depuis le 1^{er} mars 2016, la gestion des services et l'organisation des plannings sont assurées par : la MAISON DES SERVICES ADMR - 107 rue Lou Marca - Hameau de Coustellet 84660 MAUBEC - Tel. : 04 90 74 03 79 - Horaires d'ouverture : Du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Vous pouvez vous y adresser pour tout renseignement ou si vous désirez faire acte de candidature à un poste d'Aide à Domicile.

L'association ADMR est entièrement gérée par une équipe de bénévoles dans le cadre d'une Fédération Départementale puis Régionale et enfin Nationale. Si vous désirez apporter une aide bénévole à la gestion de notre Association nous vous accueillerons avec plaisir. N'hésitez pas à nous contacter au 04 90 72 38 15 ou au 04 90 72 60 95.

VEILLE ESTIVALE - VEILLE HIVERNALE

Depuis 2012 le réseau ADMR des associations ADMR de Vaucluse propose des visites de courtoisie réalisées par des « bénévoles visiteurs ». Ces moments privilégiés permettent à nos bénéficiaires volontaires de converser et rencontrer des personnes de confiance pour partager un moment convivial.

Ce dispositif est proposé chaque année sur deux périodes : veille estivale de mi juillet à mi septembre et veille hivernale de mi janvier à mi mars. Cette année notre Association de Goult-Roussillon s'est engagée dans ce dispositif et une personne « bénévole visiteur » a effectué plusieurs visites amicales chez deux de nos bénéficiaires à leur demande.

Ceux-ci ont été satisfaits de ces visites :
« C'est très gentil de votre part de venir me voir et de vous occuper de moi, en dehors de mon Aide à Domicile qui est très gentille, je ne vois personne »,
« Revenez quand vous voulez, je serais contente de jouer aux cartes avec vous si cela vous plait aussi »,
« Heureusement que vous venez me rendre visite, mes voisins sont très gentils et me rendent volontiers service, mais ils sont très occupés... »,
« Votre visite me change les idées ».

Si vous vous avez envie de devenir à votre tour « bénévole visiteur » prenez contact avec notre Association ADMR (04 90 72 38 15 ou 04 90 72 60 95). La prochaine Veille Hivernale aura lieu de la mi janvier 2017 à la mi mars 2017. Nous attendons avec plaisir la candidature de nouveaux bénévoles visiteurs avant le 30 novembre 2016 ! ■

Article : le bureau



L'ADMR recrute des AIDES à DOMICILE sur l'ensemble du département

Vous connaissez :

- des personnes diplômées dans le secteur ?
- qui ont de l'expérience dans le secteur ?
- ou qui sont intéressées pour découvrir notre secteur ?

pour un CDI, un emploi saisonnier ou étudiant



PARLEZ DE NOUS AUTOUR DE VOUS !

Les candidats peuvent postuler en ligne à la rubrique « candidature » sur notre site internet : www.admr84.fr en joignant CV et lettre de motivation (pièces obligatoires) ou se présenter sur l'antenne ADMR la plus proche de leur domicile avec CV et lettre de motivation.

Pour le secteur du Sud Vaucluse

Maison des services ADMR
107 rue Lou Marca
Hameau de Coustellet
84660 MAUBEC
Tél. : 04 90 74 03 79

Les maladies transmises par les moustiques

Petits par la taille, mais grands par les dégâts qu'ils peuvent commettre, les moustiques sont susceptibles de transmettre des maladies. Ces maladies sont d'abord le paludisme, maladie parasitaire la plus répandue au monde. Ils font surtout des ravages en Afrique. Mais d'autres maladies commencent à être recensées en France métropolitaine. Ce sont :

Le chikungunya, virus transmis par le moustique tigre qui sévit essentiellement dans le sud-est de la France. Cette maladie se manifeste par une forte fièvre, des maux de tête et des douleurs articulaires. La dengue est une maladie virale transmise à l'homme par des moustiques du genre *Aedes*, dont l'espèce tigre fait partie. Son apparition en France a commencé en 2010 mais la tendance semble à la hausse chaque année.

Zika est lui aussi transmis par le moustique tigre. Il provoque des anomalies du développement cérébral chez les enfants de mères infectées pendant leur grossesse. Il fait des ravages en Martinique, en Guyane et sur l'île de la Réunion. Plusieurs cas du virus zika ont été confirmés en France métropolitaine. Le risque de prolifération

des moustiques est bien entendu surveillé par les pouvoirs publics, mais la protection individuelle relève de chacun de nous.

Vous avez le choix pour combattre les moustiques : les insecticides formulés pour les éliminer ou des produits répulsifs destinés à les faire fuir. La première famille est proposée sous la forme d'aérosols ou de diffuseurs électriques mais il faut en faire usage avec parcimonie. La deuxième famille se compose de produits à appliquer sur la peau ou les vêtements ou encore des bracelets mais « il est fortement recommandé de ne pas utiliser les bracelets » car il ne présentent aucune efficacité selon le Haut conseil de la santé publique. Cependant, ces produits présentent tous des risques pour la santé. En effet, ce sont des insecticides que les industriels ont sélectionnés pour leur toxicité contre les moustiques.

Il existe également des mesures préventives contre les moustiques comme la pose de moustiquaires ou la suppression des eaux stagnantes dans les soucoupes de pots de fleurs près des habitations. Certaines huiles essentielles ont la propriété de chasser les moustiques naturellement : huile essentielle de lavande, de géranium ou de citronnelle, qui sont les plus connues. ■

Article : Monique CHABAUD

Isoler vos combles perdus pour



Depuis le 1^{er} janvier 2016, un décret a été signé créant une nouvelle obligation d'économies d'énergies au profit des ménages en situation de précarité énergétique dans le cadre des certificats d'économies d'énergies.

Que vous soyez locataires de votre logement ou propriétaires de votre habitation de

plus de deux ans, vous pouvez bénéficier de cette nouvelle mesure (sous conditions de ressources).

Pour exemple :

Nombre de personnes composant le foyer	Revenu maximum déclaré
1	14 308€
2	20 925€
3	25 166€

Grâce à ce nouveau dispositif, votre confort thermique et votre pouvoir d'achat s'en trouveront augmentés.

Pour connaître votre éligibilité en fonction de vos ressources et de votre situation, contactez votre conseiller : Monsieur Dominique ROUGEK au 07 89 23 51 47. ■

OBJECTIF : Ne pas polluer notre planète avec les DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques ou DEEE contiennent des métaux précieux tels que : argent, or, cuivre, palladium, indium. D'autres DEEE contiennent des déchets toxiques ou dangereux tels que : aluminium, plomb, zinc et des polluants persistants tels que arsenic, mercure, cadmium, lithium... Ils sont traités conformément aux conventions internationales et réglementations nationales ou régionales.

Les substances potentiellement dangereuses, dont les composés provoquent des effets néfastes sur tous les êtres vivants, sont extraites puis neutralisées et ensuite recyclées. Le but de ce recyclage est d'économiser les ressources de notre planète.

Les DEEE collectés sur notre territoire sont acheminés depuis les déchetteries vers des sites de traitements pour y être dépollués puis recyclés. Cette nouvelle activité a favorisé la création et le développement de sites de traitement spécialisés en France tout en garantissant la dépollution des équipements. Pour une partie des déchets, les « recycleries » offrent une seconde vie aux matériels réparés, nettoyés et remis en vente à des prix moins élevés.

En effet, des accords nationaux avec Emmaüs et Envie ont été signés dès 2006. Ils ont permis de réemployer un nombre important d'appareils usagés et recyclés ainsi que la création de nombreux emplois d'insertion. Il faut en moyenne

cinq appareils usagés pour en refaire un neuf. Ces appareils recyclés sont réservés à l'économie sociale et solidaire.

Evacuation des gravats

Si la quantité des gravats n'est pas trop importante, vous pouvez les emmener dans les déchetteries. Ils doivent être propres c'est-à-dire sans ferraille, bois, verre et ne pas contenir de substance dangereuse comme l'amiante, le plâtre ...

La prise en charge par la déchetterie est gratuite à condition que la quantité ne dépasse pas 250 kilos. Pour les quantités de gravats plus importantes, vous devez aller chez une entreprise spécialisée dans le traitement et le recyclage.

A Goult, la société PINGUET située sur la D900 au rond point de Bonnieux est habilitée pour recevoir ces déchets des particuliers et des professionnels. Les tarifs sont fixés en fonction du type de gravats et de la quantité en m³, ils doivent également être propres (Tél. : 06 66 96 29 21).

Les Ets. Ravoire et fils situés 760, route de Saint-Pantaléon - quartier la Combe à Goult vous proposent également la récupération de gravats, de déchets divers tels que : fer, bois, cartons, plastiques et végétaux...auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités. Ces services comprennent la location de bennes de toutes dimensions de 8m cubes à 30m cubes avec le transport en camion ou camion remorque. Pour plus d'informations vous pouvez les contacter au 04.90.72.22.98. ■

Articles : Monique CHABAUD



Ce que vous voyez là, à gauche, derrière l'arbre et la voiture, était, il y a longtemps et même, il y a encore une quarantaine d'années, l'emplacement de la salle de cinéma du village, qui n'ouvrait que le samedi soir et le dimanche après-midi.



De l'autre côté de la rue de la République (la rue principale du village), se trouve le Café de la Poste, juste en aval de la forge du vieux maréchal-ferrant, lequel n'exerce plus depuis presque 50 ans ; le Café de la Poste, mon grand-père Raphaël y passait la soirée du samedi à jouer à la manille avec les amis, pendant que ma grand-mère Hermance m'emmenait au cinéma (j'avais 10 ou 12 ans), voir un film de Fernandel ou de Raimu. (Oui ! Car en ce temps-là, les films n'étaient pas « de leur auteur » ou « de leur réalisateur » : c'étaient les films « de l'acteur »).

Au cinéma on retrouvait, tous les samedi soir, pour toute la durée de la séance (y compris pendant l'entracte, pour changer de bobine), le père Marcel, épicier du village, qui venait se placer toujours sur le même fauteuil, calé avec son oreiller contre un redent du mur de gauche, pour s'assoupir deux petites heures dans cette salle silencieuse, en attendant que, dehors, les pétrolettes cessent leurs allées et venues pétaradantes sous les fenêtres de sa chambre, où il n'aurait pas pu dormir.

Certains jours, lorsque j'étais tout petit, ma grand-mère m'emmenait à l'autre bistrot du village, pour regarder à la télévision « 36 Chandelles », émission de variétés présentée par Jaboune (Jean Nohain). Le poste de télé N&B était posé en hauteur, sur une étagère, et les spectateurs s'asseyaient en rangs sur des chaises, avec un verre de grenadine à la main pour toute redevance. On rentrait à la maison à la lumière d'une lampe de poche.

...contre l'archaïsme !

C'est aussi au Café de la Poste que, le samedi et le dimanche (et les jours de semaine, en été), les gens venaient boire l'apéro, après une partie de pétanque qui se disputait sur la Place de la Libération (d'où est prise la photo ci-dessus), au centre de laquelle se trouve, encore aujourd'hui, la stèle dédiée aux « Morts pour la Patrie » : un gros bloc pyramidal de granit gris ou de calcaire, sur un socle carré, cerclé d'une grille, avec des noms gravés sur les flancs : ici, il y a presque 100 ans.



Toute la place était brute, faite de cailloux, gros et petits, noyés dans une terre compacte et poussiéreuse, à l'exception d'un rectangle de goudron lisse, qui avait été aménagé pour accueillir, par trois fois en été, une estrade et un bal populaire : le 14 juillet, le 15 août et un dimanche de septembre, avant les vendanges, pour la fête votive du village.

Ces cailloux et ces irrégularités, sur lesquels les boules divaguaient et rebondissaient tout à leur guise, donnaient à la partie de pétanque un caractère aléatoire, propice à l'allégresse ou à la colère, mais toujours dans la fraternité. Seuls les plus doués des joueurs pouvaient s'en sortir avec les honneurs. J'ai le souvenir d'un vieux, un ancien très expérimenté, qui connaissait chaque caillou de la place « par son prénom » ! Il disait souvent, au moment de pointer pour marquer le treizième point, pour la victoire : « Ça sent l'Anatole ! Ça sent l'Anatole ! », se régalant par avance du pastis qu'on allait lui offrir.

Parmi les 300 ou 400 photos du village que j'ai pu visionner sur Internet, aucune ne montre la place du village et son monument aux morts. Voici pourquoi. Un beau jour, après longtemps d'absence, 20 ans peut-être, je suis revenu dans le village de mon enfance. Le menuisier (chez qui je passais des après-midis entières, à ramasser des copeaux et des bouts de bois) avait disparu. Son voisin le tailleur, qui confectionnait costumes et chemises sur mesure, disparu aussi ; sans parler de la poste, qui avait déménagé, loin du café qui lui devait son nom.

Ma plus grande surprise a été de voir la place de la Libération entièrement goudronnée, avec des emplacements de stationnement matérialisés par des lignes et des flèches blanches, sur le sol. Voyez : pas de quoi en faire une photo souvenir sur Internet !

Dans le même temps, on avait, aménagé un grand boulo-drome, plus bas dans le village, recouvert de fin gravier, sur un substrat parfaitement régulier, sans dévers ni aspérité : un boulo-drome pour parigots. Avec, bien sûr, un auvent pour abriter une buvette temporaire !

Tout le sens de cette modernité nouvelle de mon village, par laquelle il condamnait à l'oubli les archaïsmes de l'époque de ma petite enfance, m'est apparu lorsque j'ai vu cette pancarte, plantée près de la fontaine, sur la vieille place de la Libération. Je vous la reproduis de mémoire...

Mon village s'appelle GOULT. ■

**IL EST INTERDIT DE
JOUER AUX BOULES
SUR LE PARKING**

Article : Wana (Guy DEFLAUX)

Stèle : http://monumentsmorts.canalblog.com/archives/84_vaucluse/index.html

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Médiathèque - Point Info 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Trésorerie de Gordes 04 90 72 01 16
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavaillon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
Lundi au jeudi 8h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 11h30
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavaillon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
SDEI de Cavaillon 08 10 739 739
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13

Déchetteries :

de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.
Fermée le dimanche.
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00)
contact@sirtom-apt.fr
<http://www.sirtom-apt.fr/>
Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au premier deuxième 2016, l'indice de référence des loyers s'établit à 125,25. Sur un an, il est stable. Mise à jour du 13 juillet 2016.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 18 décembre 2015, le smic horaire brut est de 9,67 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.466,62 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Médiathèque

La médiathèque municipale offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. En effet, grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la médiathèque. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à plusieurs ordinateurs, avec une connexion Internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure. N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site Internet communal : www.goult.fr

*Les mariages, naissances et décès enregistrés en mairie sont automatiquement diffusés dans les éditions du journal municipal.
Aussi les familles ne souhaitant pas faire paraître d'avis dans le bulletin municipal sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie par écrit ou par téléphone.
Merci de votre compréhension.*

Nos joies,

MARIAGES,

PEZIERE Yoann et RADELLET Françoise 18 juin 2016
MEINHARD Sony et LACROIX Stacy 9 juillet 2016
ZANIN Bertrand et BALTZ Adelaïde 27 août 2016
MEZARD Lucas et TEXIER Elodie 10 septembre 2016

NAISSANCES,

DONY Angèle 13 juin 2016 à AVIGNON
CHABAUD Lario, Raphaël, Gérard 21 juillet 2016 à APT

Nos peines,

DÉCÈS,

DAUMAS Ginette (épouse MOUTIN) 10 juin 2016
JOZION Lucien, André 12 août 2016
CANTARELLI Joseph 12 août 2016
PIA Michel, Jean 12 août 2016
POURPRE Eveline (veuve IRISSON) 14 septembre 2016

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

Où est-ce ?



Solution du numéro précédent

Où est-ce ?



Le cadran solaire maison Domitia

www.goult.fr ↗

Goult

et ses animations

OCTOBRE

Le 02 : Comédie musicale «Le voyage de Titin» à la salle des fêtes
Le 08 : Animation «le jour de la nuit» RDV à la mairie dès 18h
Le 09 : Choucroute de l'Amicale Goult-Gueberschwihr à 12h à la SDF

NOVEMBRE

Le 06 : Loto des vétérans du foot à la salle des fêtes
Le 11 : Cérémonie sur la place de la Libération
Le 13 : Loto du Club des Loisirs à la salle des fêtes
Le 27 : Loto des Gais Lurons à la salle des fêtes

DECEMBRE

Le samedi 03 : L'association «Du jeu dans les roues» organise un VIDE NOËL dans le cadre du Téléthon - jouets, peluches, bijoux, cadeaux, objets de décoration à bas prix. Venez nombreux à la salle des fêtes de 10h30 à 12h et de 14h à 19h.

Le 04 : Loto du Bouchon Goultois à la salle des fêtes
Le 11 : Loto du Rio Calaho Country à la salle des fêtes
Le 18 : Loto du Vélo Club à la salle des fêtes
Le 24 : Pastorale à la salle des fêtes

JANVIER 2017

Le 08 : Loto du jumelage à la salle des fêtes
Le 15 : Loto de l'ADMR à la salle des fêtes
Le 29 : Loto du personnel communal à la salle des fêtes



SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

